



RECHERCHER : Ok

ACCÈS RAPIDE :

ACCUEIL

APPLIS

RESSOURCES

ACTUALITÉS

EXPÉRIENCES

AGENDA

OUTILS

EXPÉRIENCES

Mairie-conseils a repéré pour vous des expériences menées par des collectivités et des groupements de communes.



RECHERCHER UNE EXPÉRIENCE

- ▶ Recherche libre
- ▶ Recherche guidée

EXPÉRIENCES RÉCENTES

Des flashcodes pour les mobinautes de Leucate dans **INFORMATION, COMMUNICATION** - Aide

Le Bistrot Mémoire, havre pour les personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer et leurs aidants naturels dans **SOCIAL** - *Classe d'Arrêt*



Faites partager votre expérience

- Les banques d'expériences de nos partenaires
- Les réseaux d'échanges professionnels

ACTUALITÉS

NEWSLETTER

Pour recevoir la newsletter bi-mensuelle de Mairie-conseils, saisissez votre email :

Ok

- Consulter les archives

LA LETTRE MENSUELLE

Lien avec ses adhérents, En Direct est la lettre mensuelle gratuite de Mairie-conseils.

- Présentation du dernier numéro
- Consulter les archives



RENSEIGNEMENTS
TÉLÉPHONIQUES

02 38 79 97 97



- Vos questions par email
- Espace questions - réponses juridiques

Santé

Synthèse de 36 expériences en ligne

Lorsqu'ils élaborent leurs projets d'équipements, de services, d'organisation territoriale, les élus des communes et des intercommunalités recherchent des références, des exemples... Certes, chaque territoire est singulier, et chacun doit avancer en surmontant des difficultés de divers ordres, liées au contexte local, mais aussi aux cadres juridique, financier, administratif. Cependant, la méthode et l'éclairage des uns peut faire progresser la réflexion des autres.

Comment ont fait ceux qui ont avancé, parfois inventé ou innové, pour réaliser ces projets qui améliorent par leur utilité, leur qualité, leur gestion, la vie quotidienne des habitants ?

Les Expériences de Mairie-conseils mises en ligne chaque semaine, ont pour but d'apporter des idées, de suggérer des façons de faire, de montrer, dans de courts articles, la réussite d'une réalisation tout en pointant une difficulté, voire un échec, dans sa mise en œuvre.

Fin 2010, plus 1500 expériences sont accessibles. Elles couvrent largement les domaines d'action des collectivités : services à la population, culture et loisirs, tourisme, économie, habitat, environnement, énergie, urbanisme, démocratie locale, information...

Le moteur de « recherche libre » permet de sélectionner librement des sujets, en tapant un terme significatif. Par exemple : mutualisation, piscine intercommunale, compostage, observatoire de l'habitat, logement saisonnier, maison de santé, cantine bio, zone blanche, filière bois, personnes âgées, prévention, aide à domicile, alzheimer, etc.

Ce fascicule présente un échantillon d'expériences portant sur le domaine de la santé, et en fait une rapide synthèse. Feuilletez-le, repérez les titres qui vous accrochent... et rendez-vous sur :

www.mairieconseils.net

pour en savoir plus sur le sujet qui vous intéresse et trouver des contacts. Bonne lecture !



Santé : synthèse de 36 expériences en ligne

La santé reste un domaine de compétences complexe dont peu d'intercommunalités s'emparent. D'après les chiffres du ministère de l'Intérieur (Banatic), en France, en 2010, seules 195 intercommunalités à fiscalité propre (sur 2599 au total) avaient une compétence intitulée « action sanitaire », soit trois communautés urbaines, dix-sept communautés d'agglomération et cent soixante-quinze communautés de communes. En réalité, les intercommunalités commencent petit à petit à s'y intéresser, soit en prenant cette compétence, soit en mettant en place des actions dans le cadre d'autres blocs de compétence, dans le champ médico-social et du maintien et de l'aide à domicile principalement. Mais la difficulté la plus importante est bien d'attirer les médecins, infirmières, kinésithérapeutes ou dentistes dans les zones rurales.

Quels rôles les communes ou intercommunalités peuvent-elles jouer pour pratiquer une politique de santé efficace ? Quelles sont les alternatives pour garder et/ou attirer les professionnels de santé ? Certains élus ont développé des initiatives originales pour apporter des solutions dans la limite de leurs compétences.

Les articles présentés dans ce document montrent que les intercommunalités peuvent actionner différents leviers pour améliorer l'offre de santé.

Trente-six expériences, réalisées entre 2003 et 2011, ont été analysées et classées en trois grands thèmes :

- l'analyse des besoins en amont, le diagnostic
- la prévention
- les aides à domicile
- la désertification médicale.

L'analyse des besoins en amont, le diagnostic 5 expériences

**Deux Pays, une communauté de communes,
un syndicat mixte et une commune**

Une première série d'expériences décrit différents moyens de réaliser un diagnostic de l'offre de santé afin de repérer les besoins spécifiques sur un territoire donné. Dans le Pays Rochefortais, les études



ont été conduites dans le cadre d'une démarche plus large soutenue par la région et la DRASS qui ont fourni un cadre de référence commun. Ailleurs, ce diagnostic peut être mené en incitant la population ainsi que les réseaux locaux à participer à des groupes de travail (exemple du programme local de santé de la commune d'Amiens). Dans certains cas, ce diagnostic, mené avec les professionnels de santé entre autres, permet de poser les jalons pour un projet de regroupement sous forme de maison de santé pluridisciplinaire.

La prévention 7 expériences

**Une communauté d'agglomération,
trois communauté de communes,
trois communes**

Les actions de prévention se nourrissent et s'expriment principalement par le dialogue et la communication avec la population. Ainsi, certains articles décrivent l'organisation de conférences, de rencontres avec des professionnels de la santé sur des thèmes précis, ou encore la création de « guide santé » (comme dans la commune d'Amiens).

Les ateliers santé ville sont un bon exemple de la politique de prévention que peut mener un territoire en prenant en compte les spécificités de chaque quartier. Ils permettent de définir des actions de proximité et de cohésion sociale (voir l'article de la communauté de communes du Carmausin).

L'aide à domicile et l'accès aux soins des personnes dépendantes

6 expériences

**Trois communes et trois communautés
de communes**

Plusieurs communautés de communes ont créé un service de soins à domicile géré par le CIAS (centre intercommunal d'action sociale). Cet établissement public gère une équipe d'aides soignantes ou d'infirmières qui effectuent des soins chez des personnes en difficulté, les aident dans les tâches ménagères et les démarches administratives (voir l'article de la

communauté de communes de Corbières). Lorsque cela est nécessaire, ces professionnels peuvent mettre en relation les personnes dépendantes avec les médecins spécialisés. Dans la commune de Grenoble, un réseau associatif de solidarité pour l'aide à domicile complète ce service. Cela permet une prise en charge rapide des personnes, notamment grâce à un numéro de téléphone qui les oriente vers le service adapté à leurs problèmes.

La lutte contre la désertification médicale 16 expériences

Deux Pays, onze communautés de communes, un syndicat mixte et deux communes

Ces articles portent sur la problématique extrêmement préoccupante de la désertification médicale de nombreux territoires ruraux. Ils décrivent des expériences principalement basées sur la construction de maisons de santé, lieux de soins pluridisciplinaires, regroupant des médecins libéraux et d'autres professionnels (selon les cas : infirmières, podologues, kinésithérapeutes, dentistes, médecins spécialisés, etc).

Partant de la réalisation d'un diagnostic du territoire en concertation avec les habitants et les professionnels de santé, les intercommunalités veulent mettre l'accent sur l'amélioration des conditions de travail des médecins (voir l'article du Pays Centre Ouest Bretagne). L'objectif est de mutualiser les moyens médicaux (secrétariat, accueil, équipement) dans un seul lieu afin de faciliter la prise en charge des patients et la concertation des professionnels, permettant ainsi à ces derniers d'éviter l'isolement dont ils sont souvent victimes. Certaines maisons de santé testent des dispositifs de télémédecine (voir l'article de la communauté de communes des Monts Azur). Cela permet la consultation d'un spécialiste à distance, évitant ainsi à la population de se déplacer. Certaines maisons de santé disposent également de logements pour l'accueil de stagiaires ou de remplaçants pendant les périodes de vacances. En allant promouvoir ces dispositifs dans les facultés de médecine de la région, élus et professionnels incitent les futurs médecins à s'installer en milieu rural (voir l'article de la communauté de communes de Vigneulles-Lès-Hattonchâtel).

L'investissement est important pour les intercommunalités, qui peuvent néanmoins compter sur des subventions européennes (FEDER), de l'État, de la région ou du département allant jusqu'à 80% du montant total. Notons aussi que sept expériences ont profité d'aide de la MSA.

Ces maisons de santé ont permis de garder et d'attirer des professionnels de santé dans les intercommunalités où elles ont été implantées. Elles sont une des solutions les plus convaincantes à la désertification médicale en milieu rural. Néanmoins, elles nécessitent une motivation et un fort investissement de la part des élus et des professionnels. Entre le démarrage du projet et la date de mise en service, une moyenne de deux ans est observée.

Une dernière expérience nous montre comment sur un territoire, la seule clinique – une clinique privée confrontée à des problèmes financiers – a pu être sauvée grâce au rachat des bâtiments par la communauté de communes et par les médecins (voir l'article de la communauté de communes de Saint Louis).

Selon les cas, la structure des maisons de santé a été pensée de manière différente. Dans le panel d'articles, on compte ainsi cinq SCM, une SCI et deux associations.

L'accompagnement de la maladie d'Alzheimer 2 expériences

Une commune et une communauté de communes

C'est un sujet de préoccupation qui monte. De nombreuses autres expériences sont actuellement mises en ligne sur ce sujet (bistrot /café Alzheimer). Un sujet qui sera sans nul doute alimenté régulièrement.

Pour conclure, la concertation et la communication avec les professionnels de santé, les réseaux locaux, ainsi que la prise en compte des politiques départementales ou régionales (ARS) dans le champ du médico-social, est une condition *sine qua non* de la réussite de tels projets.

L'ANALYSE DES BESOINS EN AMONT, LE DIAGNOSTIC QUELQUES EXEMPLES



Le Pays Centre Ouest Bretagne mobilise les professionnels de santé sur des projets collectifs

Dans la pointe bretonne, le vaste Pays Centre Ouest Bretagne a mis en place en 2006 un groupe de réflexion pour accompagner l'émergence de projets de santé, nommé « cellule offre de soins ». Constitué d'une quinzaine de personnes se réunissant tous les deux ou trois mois hors cadre institutionnel, il est devenu pour le territoire un levier important permettant de développer des actions en matière de santé. Si la première mission de la « cellule » était d'assurer une veille, celle-ci s'est rapidement étendue à l'accompagnement de projets de regroupements de professionnels de santé.

Publié le 1^{er} juin 2010

Santé-social : un diagnostic territorial qui a le mérite de poser les bonnes questions

Le syndicat mixte du Pays Rochefortais a réalisé un diagnostic santé-social, le premier dans le département de Charente-Maritime. Le résultat met en exergue les problèmes saillants sur le champ de la santé de la population dans ses différentes communes et quartiers. Un outil de décision pour assurer une meilleure prévention, mais aussi un outil de discussion et de négociation lorsque la collectivité ne peut résoudre seule les questions auxquelles elle est confrontée ...

Publié le 22 juillet 2009

Le Pays de Langres élabore un schéma des services à l'échelle du territoire

En 2009, le Pays de Langres a élaboré son schéma des services dans l'objectif de rééquilibrer et coordonner l'offre de services sur l'ensemble du territoire. Dans un contexte de désertification des zones rurales, cette question reste problématique. Il s'agit en priorité de mieux organiser l'accueil des habitants et les services de santé. Le Pays veut mettre en place une plateforme des services à Langres, des points d'accueil de proximité et mailler efficacement le reste du territoire.

Publié le 6 octobre 2009

Eure-Madrie-Seine ausculte la santé de son territoire

Confrontée au risque de désertification médicale, la communauté de communes Eure-Madrie-Seine, dans l'Eure, a pris les devants. Elle a réalisé un diagnostic complet des besoins en santé et de l'environnement médical du territoire en vue de la création d'un « Espace ressources en santé ». Une initiative originale qui a également mis les habitants à contribution. Pilotée par un groupe de travail associant des élus d'Eure-Madrie-Seine, des professionnels de santé du territoire et plusieurs partenaires (conseil général, conseil régional, Ddass, Caisse primaire d'assurance maladie de l'Eure et Union régionale des caisses d'assurance maladie de Haute-Normandie), l'étude repose sur un diagnostic approfondi de l'offre de soins et sur une analyse des indicateurs démographiques et de santé de la population.

Publié le mardi 2 septembre 2008

Amiens lance son programme local de santé

La santé figure au cœur des préoccupations de la municipalité d'Amiens (Somme). Si la ville ne dispose pas de compétences légales en ce domaine, cela ne l'empêche pas de soutenir des actions de prévention et d'être à l'origine d'une démarche innovante, avec la création d'un programme local de santé et d'une délégation à la santé, dirigée par un maire adjoint, et l'arrivée d'un nouveau chargé de mission ville-santé.

Publié le 20 mai 2003

LA PRÉVENTION QUELQUES EXEMPLES

Un atelier santé ville à Bondy

Depuis 2005, le centre municipal de santé de Bondy (Seine-Saint-Denis) s'est doté d'un atelier santé ville (ASV), chargé d'assurer la coordination des actions de santé menées dans les quartiers bondinois relevant de la politique de la ville. L'objectif de l'ASV est de développer des programmes de santé adaptés au niveau local, sur des thèmes prioritaires, en rapprochant acteurs et professionnels de la santé, si possible avec la participation des habitants.

Publié le 20 novembre 2007

Améliorer l'accès des populations en difficulté à la prévention et aux soins

Dans le Tarn, la communauté de communes du Carmausin a créé l'atelier santé ville afin de promouvoir la prévention et la santé dans les quartiers en difficulté. Il rassemble aujourd'hui plus de 150 participants issus de 70 structures et coordonne différentes actions : groupes de travail thématiques, ateliers d'information grand public, programmes nutritionnels et sportifs, actions de prévention.

Publié le 4 août 2009

Personnes âgées : manger mieux pour vivre vieux

Fin 2008, la communauté de communes du Pays de Vendôme (Loir-et-Cher) a réalisé une campagne d'information destinée aux anciens : « Manger mieux pour vivre mieux ». Au fil de huit conférences, les personnes âgées ont reçu des conseils et des documents pour les aider à adopter un régime nutritionnel équilibré, retrouver l'appétit et le plaisir de manger. Ce programme d'information tient compte des maladies développées avec l'âge à cause de l'alimentation.

Publié le 24 novembre 2009

Montpellier Agglomération forme ses agents à l'utilisation des défibrillateurs cardiaques

Depuis 2005, l'agglomération de Montpellier implante des défibrillateurs automatisés externes

dans les équipements relevant de sa compétence. Elle propose également une formation à ses 1300 agents pour apprendre à utiliser ces défibrillateurs, ainsi que les gestes de premiers secours.

Publié le 23 décembre 2008

Sport-santé : un axe Albi-Castres

Avec l'allongement de la durée de vie, le sport santé, un peu occulté ces dernières années, redevient un enjeu de société comme l'ont montré récemment les Etats généraux du sport. Certaines collectivités l'ont bien compris : illustration à Albi et Castres. Ce n'est pas un hasard si à partir d'un constat commun sur l'émergence d'une demande de réadaptation à la pratique physique, les deux villes ont mis en place à compter du mois d'octobre un programme de sport-santé. Ce programme s'adresse à des personnes de 40 à 80 ans n'ayant pas eu d'exercice physique depuis de nombreuses années. Les deux médecins des deux centres médico-sportifs organisent régulièrement des réunions d'échanges et de concertation.

Publié le 6 janvier 2003



Prévenir l'alcoolisme des jeunes

La communauté de communes du pays Bellêmois (Orne) s'est engagée dans une politique volontariste de prévention de l'alcool en direction des jeunes. Elle s'appuie notamment sur le dialogue avec les familles, les jeunes, les commerçants, les élus, les mondes scolaire et associatif.

Publié le 16 juillet 2008



Les « Rencontres santé » de la ville d'Amiens

Chaque mois, la mairie d'Amiens propose des rencontres animées par un expert pour débattre de questions de santé. Une façon pour la ville de diffuser des messages de prévention et de répondre aux interrogations de la population. Cette initiative s'inscrit parmi les actions menées par la ville en tant que membre du réseau Villes-Santé de l'OMS.

Publié le 10 mars 2009

Pour lire l'intégralité des articles et trouver les contacts, rendez vous sur le site Internet

www.mairieconseils.net

Rubrique EXPÉRIENCES

→ Recherche libre



et tapez le nom du territoire dans le moteur de recherche.

L'AIDE À DOMICILE QUELQUES EXEMPLES

Lorient facilite l'accès aux soins des plus démunis

Le centre communal d'action sociale (Ccas) de Lorient coordonne un réseau médico-social composé de professionnels de santé libéraux, de représentants de l'assurance maladie et d'associations. Objectif : garantir l'accès aux droits, aux soins et à la prévention. Le réseau piloté par la ville est le fruit d'une vaste réflexion menée dans le cadre du programme régional d'accès à la prévention et aux soins (Praps), adopté par la direction régionale des affaires sanitaires et sociales (Drass) de Bretagne.

Publié le 12 septembre 2003

Grenoble expérimente les services à domicile d'urgence

Le Ccas de Grenoble propose une action originale en matière de maintien à domicile des personnes âgées ou handicapées. Baptisée « SOS soutien à domicile », celle-ci repose sur une intervention en urgence grâce à la mobilisation d'un réseau de solidarité.

Publié le 22 septembre 2004



A Grenoble, SOS Soutien à domicile innove dans la prise en charge médicale et sociale des personnes âgées : un bilan trois ans après

« SOS soutien à domicile » mis en place à Grenoble a été complété par un système de veille sociale qui a permis le signalement par des voisins inquiets si, par exemple, le volet d'une personne



âgée n'était pas ouvert comme d'habitude. Le Clic a obtenu des financements de la Cram et de l'Etat pour le fonctionnement du dispositif et notamment pour rémunérer des heures d'astreinte pour les aides à domicile. Malgré des résultats encore modestes, ce dispositif a montré son intérêt, par exemple pour faire face à des sorties d'hospitalisation intempestives ou mal préparées.

Publié le 27 mars 2007

La communauté de communes de Guéret investit dans la domotique et la santé

En juin 2006, le pôle Domotique et Santé Odysée 2023 de la communauté de communes de Guéret Saint-Vaury, dans la Creuse, est labellisé pôle d'excellence rurale. L'intercommunalité a lancé un pari ambitieux : faire du vieillissement de son territoire un vivier d'opportunités. Loin d'être un handicap, les seniors s'avèrent être un véritable atout pour le dynamisme local, le développement de technologies innovantes et la création de nouveaux emplois.

Publié le 6 janvier 2010

La création au niveau intercommunal d'un service de soins à domicile

Pour permettre le maintien de la population âgée sur son territoire, la communauté de communes du Piémont d'Alaric (Aude) crée un dispositif de soins à domicile en partenariat avec la caisse primaire d'assurance maladie et les professionnels médicaux. Coordinée par une infirmière, une équipe de neuf aides-soignantes est mise à la disposition de ces personnes âgées pour leur prise en charge et leur suivi à domicile.

Publié le 10 juillet 2003

La qualité du service d'aides à domicile dope la demande, même extra-territoriale !

Depuis quelques années, le centre intercommunal d'action sociale (CIAS) de Corbières en Méditerranée a vu augmenter le nombre de demandes d'aides à domicile émanant de personnes âgées ne résidant que quelques semaines ou mois sur l'une des communes. Ces activités supplémentaires nécessitent une anticipation pour mieux s'organiser. Au final elles présentent plus d'avantages que d'inconvénients : les enfants savent pouvoir compter sur les services *ad hoc* pour faire venir quelque temps leurs parents, le personnel y trouve un complément d'activité, la collectivité équilibre ses activités l'été et enfin le territoire y trouve son compte.

Publié le 4 juin 2008



LA LUTTE CONTRE LA DÉSERTIFICATION MÉDICALE QUELQUES EXEMPLES

Le projet territorial de santé du Pays des landes de Gascogne

Un premier diagnostic de territoire en 1999 fait apparaître des difficultés à venir en matière de santé : éloignement des centres hospitaliers, baisse inquiétante du nombre de médecins généralistes. Les élus du Pays des landes de Gascogne organisent rapidement des rencontres avec les professionnels de santé et créent un observatoire avec leurs partenaires institutionnels locaux. L'acquisition du statut de Pays, le financement d'une étude par la Datar et le recrutement d'une chargée de mission sont le point de départ d'un certain nombre d'actions, dont la création d'une maison médicale.

Publié 10 mai 2006



Une maison de santé rurale pour les Monts d'Azur

Le médecin du canton, proche de la retraite, ne trouvait pas de successeur. La communauté de communes des Monts d'Azur (Alpes-Maritimes) a inauguré une maison médicale rurale au début de l'année 2008. Un deuxième généraliste et des spécialistes s'y sont installés, une salle d'urgence a été créée. La population, rassurée, est ainsi incitée à rester dans l'arrière-pays.

Publié le 6 janvier 2010

Le pôle médico-social de Vigneulles- Lès-Hattonchâtel expérimente un mode de travail collectif

La communauté de communes de Vigneulles-Lès-Hattonchâtel (Meuse) a créé en 2005 un pôle médico-social qui accueille plusieurs professionnels de santé dans des locaux adaptés. L'occasion pour ces professionnels d'inventer un nouveau mode de travail en commun répondant aux besoins d'un territoire rural.

Publié le 25 septembre 2007

A Saint-Louis, l'économie mixte porte secours à la clinique privée

Sans l'économie mixte, la polyclinique sur ce territoire du Haut-Rhin serait morte. A Saint-Louis, l'outil Sem a permis à la communauté de communes des Trois Frontières (CC3F) d'éviter le dépôt de bilan de son établissement de référence pour les soins. Associée aux médecins, la collectivité locale a créé une Sem pour l'acquisition des bâtiments dont elle détient 83%. Le service public de fait qui est assuré par cet établissement privé a déclenché l'accord de l'Etat. L'autorisation accordée par l'Etat via l'ARH (Agence régionale d'hospitalisation) s'explique par la situation exceptionnelle de Saint-Louis.

Publié le 27 mars 2003

Un projet de maison médicale pluridisciplinaire dans la Creuse

Comment enrayer la disparition des professions médicales et paramédicales qui touche la communauté de communes du Carrefour des Quatre Provinces (Creuse) et pourrait priver les habitants de ce territoire très rural d'une offre primordiale en soins de proximité ? En apportant un appui aux médecins déjà implantés, souvent surchargés, en préparant la succession de ceux qui partent à la retraite et en facilitant l'installation de jeunes confrères.

Publié le 7 février 2006

Une offre de soins d'un type nouveau au Pays des Monts et Lacs du Lévezou

La maison de santé rurale implantée à Salles-Curan (Aveyron) est bien davantage qu'un lieu où des patients, des professions médicales et paramédicales se rencontrent. C'est l'expérimentation d'une offre de soins d'un nouveau type. A partir de l'accueil du patient dans un lieu unique, toute une gamme d'interventions de santé, de la

consultation généraliste et des soins infirmiers jusqu'à l'organisation des aides aux domiciles et de la télémedecine (consultations à distance par les généralistes locaux de spécialistes hospitaliers) en passant par le dentiste ou le podologue..

Publié le 23 octobre 2007



Une maison médicale pluridisciplinaire pour accueillir des professionnels de la santé en milieu rural

Sur le territoire de la communauté de communes de Saint-Sauveur-Lendelin (Manche), en partenariat avec les professionnels de santé, et dans le cadre d'une politique départementale et régionale, les élus ont inauguré en mars 2007 une maison médicale pluridisciplinaire offrant des conditions d'accueil satisfaisantes aux professionnels de santé. La réussite du projet tient au partenariat actif entre élus et professionnels.

« Nous avons fédéré un maximum de personnes, élus, professionnels, autour du projet, pour préparer dans les meilleures conditions l'accueil de professionnels de santé. Ainsi, toutes ces personnes ont participé à la réflexion avec l'architecte. »

Publié le 11 mars 2008

Une maison rurale de santé en Mayenne : les bénéfices d'un partenariat élargi

La communauté de communes Le Horps-Lassay créé une maison rurale de santé en associant tous les partenaires et en développant une conception attractive de l'offre de services pour les professionnels. Ce projet s'inscrit dans une démarche de pôle d'excellence rurale, labellisée « Terre d'accueil ». Trois critères ont été mis en avant : continuité des soins, accueil des étudiants et travail en réseau (partage d'information par l'outil information et concertation selon les besoins).

Publié le 16 octobre 2006

La maison de santé rurale de Lalinde : les praticiens et la MSA s'engagent

En Dordogne, les communes du syndicat mixte d'action sociale de Lalinde (SMAS) ont lancé la création d'une maison de santé qui ouvrira à l'horizon 2011. Le projet est sécurisé par l'engagement des praticiens et une gestion assurée par la MSA. L'enjeu est de pérenniser l'offre et de faciliter, à l'avenir, l'installation de nouveaux professionnels de santé. Il aura fallu deux années aux communes membres pour poser les bases de ce projet.

Publié le 9 juin 2009

Une maison de santé répartie sur deux sites en Saintonge

En 2004, l'Agence régionale de l'hospitalisation – actuelle ARS (Agence régionale de santé) – classe en « zone déficitaire en médecine générale » le territoire de la communauté de communes du canton d'Aulnay de Saintonge, en Charente-Maritime. Face à ce constat, les élus ont préféré anticiper et en 2009 une maison de santé de proximité, répartie sur deux lieux différents, est en cours d'expérimentation. Pour la faire évoluer vers sa vocation pluridisciplinaire première, un conseil consultatif réunissant les partenaires du projet a été créé en septembre 2010.

Publié le 8 novembre 2010



La maison de santé de Castelnau-Magnoac choisit la copropriété

Ouverte en 2009, la maison de santé pluridisciplinaire de Castelnau-Magnoac (Hautes-Pyrénées) pallie pour partie un déficit de l'offre de soins sur le territoire. Conçue de façon participative, elle est destinée à devenir une copropriété composée de la communauté de communes et des professionnels de santé.

Publié le 27 avril 2010



Permanences des soins : Sainte-Baume Mont Aurélien monte la garde

Ouverte en février 2007, la maison médicale de garde (MMG) de la communauté de communes Sainte-Baume Mont Aurélien dans le Var accueille des patients en dehors des horaires d'ouverture des cabinets de ville, les week-ends et les jours fériés. Les praticiens y consultent et pratiquent les gestes ne nécessitant pas de plateau technique. Cela permet de désengorger les services d'urgence de l'hôpital de Brignoles et de réduire le recours aux interventions inutiles des pompiers. Les médecins généralistes volontaires qui exercent dans la MMG font partie d'une association de praticiens : l'APSNOV (Association pour la permanence des soins du nord-ouest varois).
Publié de 22 juillet 2009

Une maison médicale pluridisciplinaire renforce l'offre de soins de l'hôpital local

L'hôpital local de Châtillon-sur-Indre (chef-lieu de canton de dix communes) a été agrandi d'un niveau supplémentaire. Au rez-de-chaussée, une maison médicale a ouvert ses portes le 3 août 2009, offrant de multiples services de santé : un cabinet infirmier de trois praticiens, un dentiste, un pédicure, un podologue, un kinésithérapeute, deux médecins généralistes, et un angiologue une journée par semaine. La maison médicale pluridisciplinaire permet à la population de ce territoire très rural, en train de se constituer en communauté de communes, de consulter des spécialistes et d'y trouver un accueil d'urgence. Tout le monde y gagne.
Publié le 12 janvier 2010

L'offre de soins mutualise ses moyens dans le village médical intercommunal de Monein

La communauté de communes de Monein (Pyrénées-Atlantiques) a créé un « village médical » au centre du bourg. De nombreuses spécialités médicales y sont déjà présentes dans un ensemble de bâtiments dont les vocations et les formes de gestion sont diversifiées afin de mieux répondre aux attentes des professionnels de santé. Avant d'en arriver là, de nombreuses réunions ont été organisées avec la trentaine d'acteurs intéressés.
Publié le 6 novembre 2007

En Dordogne, une commune rurale crée une maison de santé avec le soutien de la MSA

Pour attirer les professionnels de santé, la commune centre du Verteillacois, en Dordogne, a bâti un partenariat avec la mutualité sociale agricole (MSA). Depuis octobre 2007, une maison de santé rurale accueille cinq professionnels.
Publié le 10 janvier 2011



La Maison de la santé : une réponse collective aux besoins médicaux en milieu rural

Avec l'appui des professionnels de santé, la communauté de communes de la Puisaye nivernaise (Nièvre) a créé une Maison de la santé, inaugurée en mai 2005. Cette structure permet à plus d'une dizaine de praticiens de pallier l'isolement d'un exercice en milieu rural et de travailler ensemble à des actions de santé publique. Les occupants de la Maison de la santé sont regroupés au sein d'une société civile de moyens.
Publié le 10 mai 2006

L'ACCOMPAGNEMENT DE LA MALADIE D'ALZHEIMER QUELQUES EXEMPLES



Alzheimer : Saint-Médard-en-Jalles mise sur le diagnostic et l'accompagnement

Cette commune résidentielle de 26 000 habitants située à la périphérie de Bordeaux, en Gironde, propose une démarche originale pour l'accompagnement de la maladie d'Alzheimer. A partir du repérage effectué par les différents intervenants, l'idée est d'intervenir en amont, afin de faciliter le diagnostic éventuel, et le cas échéant préparer l'annonce de la maladie, puis mettre en place un accompagnement et un soutien auprès des malades et des familles. Pour cela, plusieurs types d'interventions sont prévus. Celles-ci reposent notamment sur un bilan neuropsychologique réalisé par une psychologue du Ccas.

Publié le 19 septembre 2005

Une structure d'accueil de jour pour les personnes âgées atteintes de la maladie d'Alzheimer

La communauté de communes du Pays de Wissembourg (Bas-Rhin) a acquis un immeuble en centre-bourg pour y installer un service d'accueil de jour. Le centre hospitalier de Wissembourg en assure la gestion et a constitué une équipe soignante spécialisée. Le service peut accueillir simultanément tous les jours dix personnes âgées de plus de 60 ans, dépendantes psychiques ou physiques, vivant à domicile. C'est également un lieu de rencontres, de parole et d'écoute pour les familles « aidantes ».

Publié le 28 novembre 2006

L'offre d'information de Mairie-conseils aux communes et intercommunalités

1. Le service de renseignements téléphoniques : **02 38 79 97 97**

Il répond oralement, au plus tard sous 48h et gratuitement à toutes questions posées par :

- des communes de moins de 3500 habitants, sur la gestion et la vie communale ou sur l'implication de la commune dans une intercommunalité. *15 000 communes utilisent ce service.*
- des intercommunalités, sur l'organisation et l'évolution de l'intercommunalité et sur l'articulation entre différents « territoires » : communes, communautés de communes ou d'agglomération, autres EPCI, syndicats mixtes de Pays, de Parcs, SCOT... *2 300 intercommunalités utilisent ce service.*

Pour poser vos questions, joindre le 02 38 79 97 97 du lundi au vendredi de 9 h à 19h.

En complément du service de renseignements téléphoniques, Mairie-conseils vous offre :

l'Espace questions-réponses juridiques, qui rassemble sur le site www.mairieconseils.net des réponses à des questions posées,

des Points juridiques, réunions téléphoniques sur les questions fréquemment posées par les communes ou les intercommunalités (inscriptions via le site internet).

2. La lettre mensuelle **En Direct de Mairie-conseils**

Elle est envoyée gratuitement aux utilisateurs du service de renseignements téléphoniques.

3. Le site internet : **www.mairieconseils.net**

Il présente et donne accès aux différents services de Mairie-conseils (service téléphonique, journées d'information et d'échanges, réunions téléphoniques, publications, présentations d'expériences...).

4. La **newsletter** bimensuelle

Elle présente notamment les dernières expériences de collectivités, rappelle les dates des journées de travail et des réunions téléphoniques, informe sur les nouvelles publications... (accès gratuit via le site internet).

Au-delà de l'offre d'information, Mairie-conseils propose d'autres services pour accompagner les élus dans les évolutions de leur intercommunalité et valoriser les réalisations qu'ils ont mises en œuvre dans leur territoire. Pour en savoir plus, nous vous conseillons de consulter notamment les rubriques APPUI, RESSOURCES et EXPERIENCES du site www.mairieconseils.net. Dans le cadre des missions d'intérêt général de la Caisse des Dépôts, le service Mairie-conseils contribue à la mise en œuvre des politiques publiques concernant les collectivités et accompagne les élus dans le développement de l'intercommunalité.

VOTRE EXPÉRIENCE INTERCOMMUNALE EN LIGNE

RENOYER PAR COURRIER À : MAIRIE-CONSEILS CAISSE DES DÉPÔTS, 72 AVENUE PIERRE MENDES FRANCE 75914 PARIS CEDEX 13
OU PAR FAX AU : 01.58.50.06.83

Vous avez réalisé une action dans l'un des domaines suivants : services à la population, social, habitat, culture et loisirs, tourisme, économie, environnement, énergie, urbanisme, démocratie locale, information... Décrivez-la en quelques mots :

Vos nom, prénom et fonction :

Nom de votre intercommunalité :

Code postal :

Numéro de téléphone où vous joindre facilement :

« J'accepte d'être interviewé par Mairie-conseils pour parler de cette expérience. » Signature :